

## Rio+20 - Tableau synoptique des commentaires introduits

### par des représentants de la société civile relatifs au document « zero draft »

Note explicative relative à la lecture: le tableau résume les prises de positions des acteurs de la société civile sur le document produit par le secrétariat de la Conférence des Nations-Unies sur le Développement durable (dite conférence de Rio+20). Les principaux points ont été repris dans la première colonne (en rouge). Certains points ne concernent pas directement le document de l'ONU, mais sont recommandations à l'attention du Luxembourg en amont de la conférence (en bleu). Certains points concernent des revendications à l'attention de la politique européenne (en mauve).

<i>Préambule</i>					
	<b>CSDD</b>	<b>Greenpeace</b>	<b>OGBL</b>	<b>Caritas</b>	<b>ASTM</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Constat relatif au manque d'ambition du zero draft</li> <li>– Nécessité de renforcer le cadre institutionnel de l'ONU pour le DD, ainsi que les structures de gouvernance, notamment structures de gouvernance assurant la cohérence politique et intégrant les personnes les plus vulnérables</li> <li>– Importance des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de reprendre les objectifs du Millénaire</li> <li>– Non opportun de définir des nouveaux « objectifs de développement durable » au niveau mondial</li> <li>– Nécessité de faire un constat honnête (échec de Rio)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rio+20 = inventaire sur les engagements existants et les responsables pour leur non-respect</li> <li>– Rio+20 = lancement d'objectifs de développement durable formant la base d'un développement dans les limites de notre planète</li> <li>– document manquant d'ambition et mesures concrètes</li> <li>– Absence de référence à toute urgence</li> <li>– Initiatives dont la réalisation est repoussée dans le futur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Importance des objectifs du millénaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de préparer un agenda post- OMD tout en restant engagé dans la réalisation des OMD d'ici 2015</li> <li>– Document manquant d'ambition</li> <li>– Absence d'une analyse des raisons des crises multiples</li> <li>– Absence de proposition d'actions et de mesures concrètes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Contribution du secteur privé en vue des OMDs adressée de manière insuffisante/ absence de cadre réglementaire et de mécanismes de responsabilité du secteur privé</li> <li>– Absence d'évaluation des trois conventions de Rio 1992</li> <li>– Document manquant d'ambition</li> <li>– Document manquant d'objectifs quantifiés et de calendriers</li> </ul>

<p>objectifs du Millénaire, de leur évaluation et de préparer un agenda post-MDG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de définir et de clarifier le concept d'économie verte</li> <li>- Nécessité d'une intégration de l'approche fondée sur les droits de l'homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque que le concept d'économie verte soit accaparé par le système économique existant</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de renforcer cadre institutionnel pour dd de l'ONU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie verte doit intégrer des objectifs de société</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'un accord sur la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative à la loi des mers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie verte ne peut pas être un substitut au développement durable</li> <li>- Nécessité d'aborder la GE de manière à relever les défis consistant à garantir les flux d'investissements publics et privés vers le Sud, ainsi qu'en faveur d'une mise en œuvre du dd dans le Nord</li> <li>- Adoption d'un objectif d'au moins 50% d'augmentation des emplois « verts et décents »</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essentiel d'intégrer les notions de « juste transition » et de « travail décent »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de définition de l'économie verte</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de l'approche fondée sur les droits de l'homme</li> <li>- Nécessité d'un cadre normatif qui soutient les plus pauvres et les plus vulnérables par l'intégration de l'approche fondée sur les droits de l'homme</li> <li>- Nécessité de renforcer la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de définition de l'économie verte et de ses répercussions au niveau social et environnemental</li> </ul>
---	--	---	--	--	---

				<p>résilience<sup>1</sup> des systèmes naturels et sociétaux face aux chocs externes (climatiques, financiers etc)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de structures de gouvernance intégrant les personnes les plus vulnérables</li> <li>– Nécessité d'une cadre assurant la cohérence des politiques entre développement, droits de l'homme, commerce, finance, sécurité et environnement, et politiques commerciales et de consommation</li> <li>– Absence de définition de « life support system »</li> </ul>	
<b><i>Renewing political commitment</i></b>					
	<b>CSDD</b>	<b>Greenpeace</b>	<b>OGBL</b>	<b>Caritas</b>	<b>ASTM</b>
– <i>Importance du principe de la participation</i>	– Nécessité de changer les modes de production et de consommation		– Nécessité d'un dialogue social sur le lieu de travail pour changer les comportements de		

<sup>1</sup> « résilience » : capacité d'un système à absorber un changement perturbant et à se réorganiser en intégrant ce changement, tout en conservant essentiellement la même fonction, la même structure, la même identité et les mêmes capacités de réaction. Voir p.ex. Brian Walker: resilience and sustainability in social-ecological systems

<ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>Nécessité de changer les modes de production et de consommation</i></li> <li>– <i>Rôle du secteur privé : nécessité d'un cadre légal pour la RSE<sup>2</sup></i></li> <li>– <i>Nécessité pour le Luxembourg de ratifier la convention de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Importance du principe de la participation, sans que pour autant la politique se dérobe à ses responsabilités</li> </ul>		<p style="text-align: center;">production et de consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pactes sociaux</li> <li>– Nécessité de renforcer les structures démocratiques pour intégrer le dd dans la formulation des politiques nationales et européennes <ul style="list-style-type: none"> <li>– rôle des comités parlementaires nationaux et européens « pour les générations futures » - intervention d'un médiateur européen et national pour les générations futures ou des conseils nationaux de dd</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Participation du grand public est à saluer,</li> <li>– <i>Nécessité pour le Luxembourg de renforcer l'accès à l'information, la transparence et la cohérence politique</i></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rôle du secteur privé, mais également son rôle social et responsabilité environnementale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d'un cadre politique global afin que les entreprises privées considèrent dd et les introduisent dans leurs rapports d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Engagement dans le dd avec les mouvements sociaux et les citoyens, modèle tripartite de l'OIT devrait se refléter dans l'évolution du cadre institutionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rôle du secteur privé : nécessité de différencier entre les différents acteurs au sein du secteur privé (PME VS multinationales)</li> <li>– Nécessité d'un cadre légal</li> </ul>	

<sup>2</sup> Responsabilité sociale des entreprises

			–	pour RSE avec des réglementations strictes en matière de droits de l'homme et de l'environnement	
	– Importance de l'éducation et de la formation			– Nécessité pour le Luxembourg de ratifier la convention de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux	– Nécessité pour le Luxembourg de ratifier la convention de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux
				– Nécessité de remplacer « principe du droit souverain des Etats à gérer et à réguler leurs propres ressources naturelles » par « droit à l'auto-détermination » tout en respectant les limites écologiques	

***Green Economy in the context of sustainable development and poverty eradication (GESD)***

	<b>CSDD</b>	<b>Greenpeace</b>	<b>OGBL</b>	<b>Caritas</b>	<b>ASTM</b>
– <b>Nécessité de créer un cadre et des mécanismes pour GE (nécessité de principes de transition vers GE et une intégration des dimensions sociales du DD)</b>	– Nécessité de définir les domaines englobant GESD – Seul but de l'économie verte ne peut être re-industrialisation des pays du Nord	– Nécessité de créer des cadre et des mécanismes pour GE, des actions régulatrices et des actions volontaires ne doivent pas être mises à pied d'égalité		– Nécessité d'une définition plus claire sur GE – Nécessité d'un lien plus évident entre GE et éradication de la pauvreté – Nécessité d'intégrer les dimensions sociales du dd dans GE	

<p>– <b>Elimination des subsides néfastes à l'environnement</b></p>	<p>– Elimination de subsides néfastes à l'environnement et à l'économie des pays en voie de développement</p> <p>– Importance du secteur de l'agriculture, notamment de l'agriculture locale des pays en voie de développement</p> <hr/> <p>– Appui au système de micro-finances</p>	<p>– Elimination des subsides à néfastes à l'environnement nécessite également nécessité de sortir de l'énergie fossile et nucléaire, ainsi que dans le domaine de l'agriculture dans un délai de la décennie en cours</p> <p>– Nécessité de soutenir des producteurs de nourriture de petite échelle et réduire le pouvoir de marché de l'agrobusiness</p> <p>– Nécessité de se donner des objectifs nationaux pour réduire la consommation de fertilisants chimiques et de pesticides</p>	<hr/> <p>– 5 principes de transition vers GE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation</li> <li>• Emplois verts et décents</li> <li>• Compétences vertes</li> <li>• Respect des droits du</li> </ul>	<hr/> <p>– Abolition de barrières commerciales par des pays en développement peut nuire à leurs économies nationales</p>	
---	--	---	--	--	--

			travail et des droits de l'homme <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection sociale</li> </ul>		
<b><i>Institutional framework for sustainable development</i></b>					
	<b>CSDD</b>	<b>Greenpeace</b>	<b>OGBL</b>	<b>Caritas</b>	<b>ASTM</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d'un renforcement du PNUE<sup>3</sup> et transformation en agence/organisation des Nations Unies pour l'Environnement</li> <li>– Mise en place d'un système international de mesure des progrès, développer et renforcer les indicateurs complémentaires au PIB</li> <li>– Nécessité d'un cadre réglementaire pour soutenir un développement durable et équitable pour tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d'une cohérence des politiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d'un renforcement du PNUE en agence des Nations Unies pour l'Environnement et nécessité de plus de détails sur son renforcement</li> <li>– Nécessité d'abandonner le PIB en tant que seule mesure du bien-être et de développer et renforcer les indicateurs complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Dialogue politique doit intégrer également les ministres responsables pour le travail, l'emploi et l'industrie</li> <li>– Renforcement du PNUE en transformation en organisation environnementale de l'ONU</li> <li>– Mise en place d'un système international de mesure des progrès réalisés par rapport aux objectifs de développement durable</li> <li>– Indicateurs réellement aptes à mesurer le dd, empreinte écologique et inégalités sociales (cf</li> </ul>	<p>Absence de précisions sur comment un cadre réglementaire peut soutenir un développement durable et équitable pour tous</p>	

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour l'Environnement

<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d'un examen social et environnemental du dispositif commercial global</li> <li>– Nécessité de soutenir des producteurs de nourriture de petite échelle, de réduire le pouvoir de marché de l'agrobusiness</li> <li>– Nécessité de se donner des objectifs nationaux pour réduire la consommation de fertilisants chimiques et de pesticides</li> <li>– Nécessité d'un cadre législatif, d'introduire et de mettre en œuvre des réseaux de zones marines protégées, notamment en haute mer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de précisions quant au rôle d'un éventuel haut-commissariat ou « ombudsperson » aux générations futures</li> </ul>	<hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Appel à des engagements volontaires = néfaste, ne servira qu'à un greenwashing</li> <li>– Nécessité d'engagement de responsabilité d'entreprises et développement d'instruments pour l'assurer</li> <li>– Nécessité d'un examen social et environnemental du dispositif commercial global</li> <li>– Nécessité d'assurer des finances adéquats et prévisibles pour après 2012</li> <li>– Prévoir un mandat pour le Comité des Nations Unies</li> </ul>	<p>travaux Sen-Stiglitz)</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Institution d'un conseil de haut niveau du développement durable relevant directement de l'Assemblée Générale de l'ONU</li> <li>– Future charte des Nations Unies sur les responsabilités humaines et la solidarité en faveur</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mandat spécifique pour l'OIT pour mise en œuvre de la « juste transition » au niveau international</li> <li>– Nécessité d'une feuille de route européenne « de juste transition »</li> <li>– Nécessité d'introduire la mise en œuvre de réseaux de zones marines protégées</li> </ul>		
---	---	---	---	--	--

		sur la sécurité alimentaire			
<b>Framework for action and follow-up</b>					
	<b>CSDD</b>	<b>Greenpeace</b>	<b>OGBL</b>	<b>Caritas</b>	<b>ASTM</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Nécessité d’accentuer les efforts en matière de changements climatiques et de consommation d’énergie</b></li> <li>– <b>Nécessité d’abolir les subsides dérégulateurs de marché, d’assurer un dispositif équitable et transparent qui respecte les humains et l’environnement</b></li> <li>– <b>Nécessité d’investir et de promouvoir une agriculture écologique qui travaille sans OGM</b></li> <li>– <b>Nécessité de renforcer les efforts</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité d’un engagement formulé par les Etats sous forme de traité pour assurer mise en œuvre des décisions prises</li> </ul>	<p>Nécessité d’introduire le terme « précaution »</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Infrastructures nationales pour mettre en œuvre les recommandations de la IASSTD<sup>4</sup> cc la sécurité alimentaire , nécessité de conseiller les gouvernements en vue de mettre en œuvre les recommandations de l’IAASTD<sup>4</sup></li> <li>– Intensification durable de l’agriculture = inacceptable, devrait être remplacé par des investissements et la promotion d’une</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de feuilles de route sectorielles spécifiques avec des objectifs de dd spécifiques</li> </ul> <hr/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Introduction d’objectifs de développement durable devrait inclure une approche intégrée reliant des objectifs économiques, sociaux et environnementaux</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nécessité de se référer aux travaux de l’IAASTD<sup>1</sup></li> <li>– Nécessité de référence explicite aux droits économiques, sociaux et culturels dans le cadre de l’accès aux marchés agricoles locaux et globaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Nécessité pour le Luxembourg d’adopter une stratégie pour un développement pauvre en carbone avec des objectifs et un calendrier</b></li> <li>– <b>Nécessité pour le Luxembourg d’une réflexion sur le principe d’une « responsabilité commune, mais différenciée »</b></li> </ul>

<sup>4</sup> International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development

<p>en matière de sécurité alimentaire (rôle de l'IAAST)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une taxe mondiale sur les transactions financières</li> <li>- Nécessité d'introduire la mise en œuvre de réseaux de zones marines protégées</li> <li>- Nécessité d'un engagement pour réduire la surcapacité de la flotte de pêche mondiale et donner priorité d'accès aux ressources poissonnières à des petits pêcheurs artisanaux</li> <li>- Objectif en matière d'énergie = pas assez ambitieux pour 2030, nécessité d'un objectif pour une énergie propre et sûre pour 2020, tout en renonçant au recours aux agro-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction d'un système plus équitable et non discriminatoire du commerce international</li> <li>- Abolition des subsides dérégulateurs des marchés</li> <li>- Place trop modeste pour changements climatiques</li> <li>- Nécessité de renoncer à l'énergie nucléaire</li> </ul>	<p>agriculture écologique</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de remplacer « dispositif commercial ouvert » par « dispositifs commerciaux justes et transparents »</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif en matière d'énergie = pas assez ambitieux pour 2030, nécessité d'un objectif pour une énergie propre et sûre pour 2020</li> <li>- Nécessité de définir un objectif à long terme pour une économie mondiale à 100% énergie renouvelable/poursuivre l'objectif le + ambitieux de l'IPCC sur 80% d'énergie renouvelable pour 2050</li> <li>- Nécessité de plans d'action pour une énergie durable avec des objectifs à mi- et à long terme</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une taxe sur les transactions financières</li> </ul>	<hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Nécessité d'une Europe + ambitieuse en termes de climat et d'objectifs stratégiques</i></li> <li>- <i>Réductions + ambitieuses des émissions de gaz à effet de serre,</i></li> <li>- <i>Meilleure fiscalité de l'énergie vers une fiscalité environnementale</i></li> <li>- <i>Utilisation accrue de la BEI pour financer politique climatiques européennes</i></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une taxe mondiale sur les transactions financières et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'objectifs clairs et de calendrier pour éliminer des distorsions du marché et des subsides néfastes pour l'environnement</li> </ul>	
---	---	---	---	---	--

<p>carburants et au nucléaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité pour le Luxembourg de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</li> <li>- Nécessité pour le Luxembourg de renforcer l'accès à l'information, la transparence et la cohérence politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du rôle de l'éducation au développement durable</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'un accord sur la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative à la loi des mers</li> <li>- Nécessité d'introduire la mise en œuvre de réseaux de zones marines protégées</li> <li>- Nécessité d'introduire du langage sur la surcapacité</li> <li>- Nécessité d'un engagement pour réduire la surcapacité de la flotte de pêche mondiale et donner priorité d'accès aux ressources poissonnières à de petites entreprises</li> <li>- Promouvoir et investir dans des pratiques durables et saines en faveur des communautés locales</li> <li>- Nécessité d'introduire un engagement en vue de zéro déforestation pour 2020</li> <li>- Nécessité d'introduire les objectifs de la CBD Aichi Biodiversité</li> </ul>	<p>adoption de la proposition TTF européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, réforme des marchés financiers, révision des accords commerciaux et d'investissement</i></li> <li>- <i>Importance des secteurs publics et des investissements</i></li> <li>- <i>Réorientation du budget général de l'UE</i></li> </ul> <p>Principes/engagements spécifiques sectoriels pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits chimiques</li> <li>• Transports</li> <li>• Industrie minière</li> <li>• Gestion des déchets</li> <li>• Cadre décennal de programmes de consommation et de production durables</li> <li>• Protection de la biodiversité</li> <li>• Déforestation et utilisation du bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité pour le Luxembourg d'une réflexion sur le principe d'une « responsabilité commune, mais différenciée »</li> <li>- Proposition que le Luxembourg prenne l'initiative d'établir une feuille de route pour « Après 2015 »</li> <li>- Nécessité pour le Luxembourg de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</li> <li>- Nécessité pour le Luxembourg de renforcer l'accès à l'information, la transparence et la cohérence politique</li> </ul>	
--	---	---	---	--	--

